

Inscription en ligne des concurrents sur les courses régionales

(Voir aussi guide d'utilisation PDF sur la deuxième page)

Fiche simplifiée responsables des inscriptions

Accessible uniquement avec les mots de passe responsables des inscriptions

Votre numéro de licence lors de la première connexion

En inscription

Aller sur le site du comité d'Auvergne de ski accueil <http://www.ski-auvergne.com/>

Sous le bandeau, choisir « compétition »

Descendre sur l'onglet « inscription en ligne »

La page « Espace courses » s'affiche

Fenêtre à gauche inscriptions

Choix de la discipline (alpin, nordique)

Connexion

La page « Comité d'Auvergne de ski » s'affiche (page 2)

Cadre « infos courses » menu déroulant

Choisir « gestion inscriptions »

Remplir : « Nom, prénom » (menu déroulant après une première utilisation en double cliquant sur la case blanche)

Mot de passe

Connexion

Il est fortement conseillé de le changer lors de la première connexion.

Cliquer sur l'icône représentant des clefs sur le bandeau

Deux cadres s'ouvrent dans lesquels vous pouvez taper votre nouveau mot de passe et sa confirmation.

Vous devez le mémoriser car c'est celui qui vous sera demandé lors de la connexion suivante.

Choisir la course parmi celles affichées

Rubrique « inscrire » licenciés, non licenciés

Les licenciés de votre club s'affichent

Cocher la case des coureurs que vous souhaitez inscrire

A la fin de l'opération aller sur visualiser

les coureurs cochés s'affichent

opération terminée en l'absence d'erreur

si erreur constatée

Revenir au point de départ en cliquant sur retour

Choisir la course voulue à nouveau

Rubrique « supprimer » licenciés, non licenciés

La liste de ceux que vous avez inscrits s'affiche

Cocher la case des coureurs que vous souhaitez supprimer

Retour

Choisir la course à nouveau

Rubrique visualiser

Vous pouvez alors vérifier que votre liste d'inscrits est cette fois correcte

Cliquer sur l'icône courrier, pour envoyer confirmation au club organisateur. Attention, bien indiquer l'adresse notée sur le règlement de la course.

Vous devez ajouter au bas de ce courrier les noms des juges de portes prévus sur la course (1 juge de porte pour 4 coureurs)

La date et l'heure éditées avec ce courrier feront foi pour les délais d'inscription.

Retour

Back pour revenir au point de départ